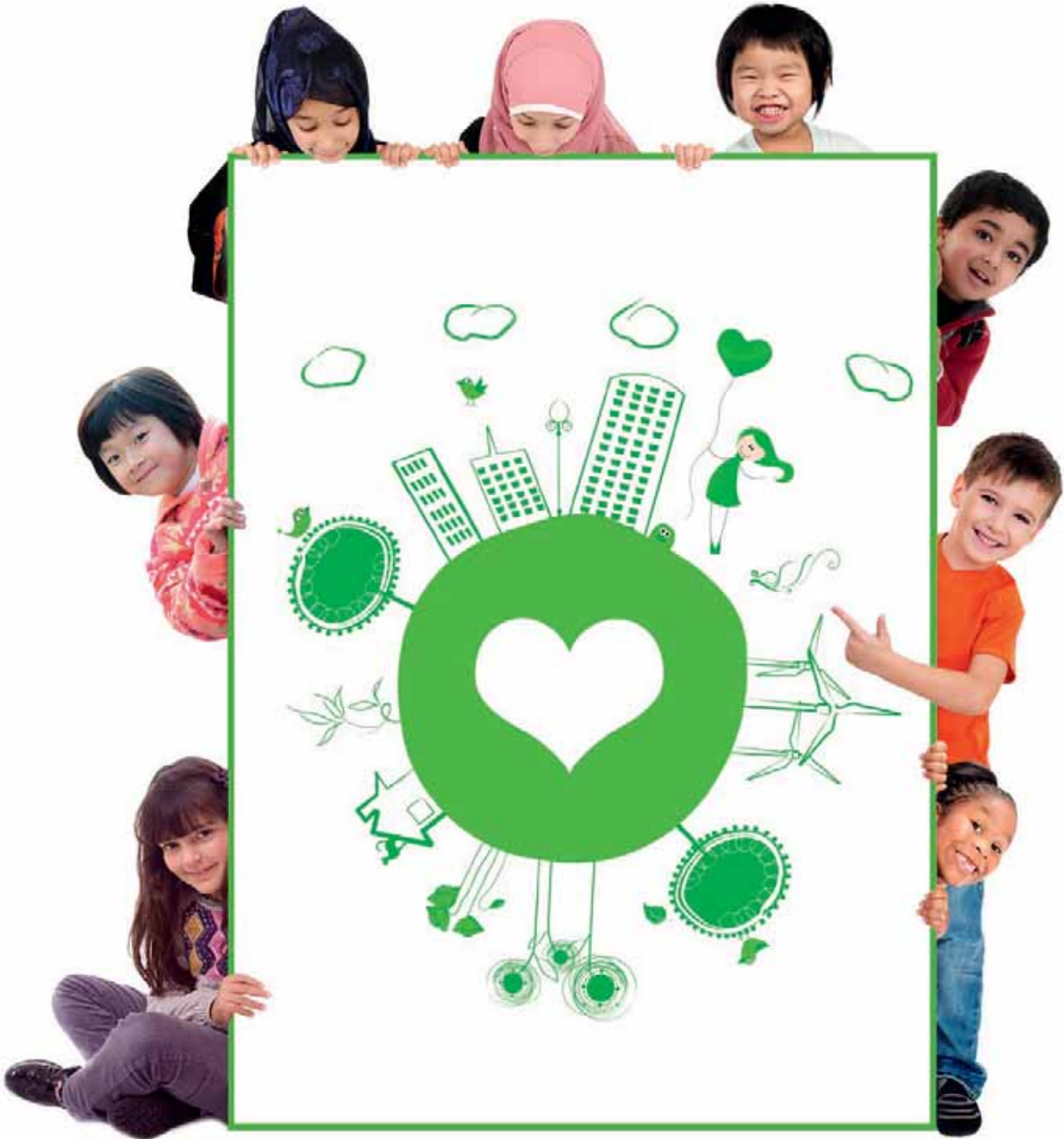




Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (DEDD, 2005-2014)



STRATEGIE DE L'UNESCO

POUR LA SECONDE MOITIE DE LA DECENNIE

DE L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



PRINCIPAUX AXES THÉMATIQUES D'ACTION POUR LA SECONDE MOITIÉ DE LA DEDD (2010-2015)

Dans la seconde moitié de la DEDD, l'UNESCO soutiendra ses États Membres et les autres acteurs concernés afin qu'ils puissent faire face aux défis mondiaux du développement durable au travers de l'EDD. L'UNESCO se concentrera sur les trois priorités suivantes :

- **Le changement climatique**
- **La biodiversité**
- **La prévention des catastrophes**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (DEDD, 2005-2014)



STRATEGIE DE L'UNESCO POUR LA SECONDE MOITIÉ DE LA DÉCENNIE DE L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

INTRODUCTION

La stratégie de l'UNESCO pour la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) s'appuie sur les conclusions et les enseignements tirés de la première phase de suivi et d'évaluation de la DEDD (voir le Rapport mondial 2009 de S&E de la DEDD « Apprendre pour un monde durable : contextes et structures de l'Éducation pour le développement durable »¹ ; voir également le document 35 C/54). Elle s'appuie également sur la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable et la Déclaration de Bonn (voir l'annexe II et le document 181 EX/INF.15) ainsi que sur les résultats d'autres grandes réunions internationales sur l'EDD (voir documents 179 EX/INF.4 Rev., 180 EX/5 (Partie IX) et 181 EX/5 Add.1). La Déclaration de Bonn insiste en particulier sur l'importance de l'éducation dans le programme mondial de développement et sur la contribution essentielle de l'EDD à la définition des objectifs et du contenu de toute l'éducation ainsi qu'à sa qualité. La stratégie de l'UNESCO sera appliquée conformément au Plan international de mise en oeuvre qui, en même temps que la Déclaration de Bonn, offrira un cadre stratégique d'ensemble pour l'UNESCO et ses partenaires de la DEDD au cours de la seconde moitié de la Décennie.

La stratégie prend en compte les principaux défis et les possibilités offertes par la DEDD au niveau régional². Elle résulte également d'une vision commune de l'éducation issue des quatre conférences internationales de l'UNESCO sur l'éducation tenues en 2008-2009 (voir documents 35 C/INF.16 et 35 C/INF.28 Rev.³) : celle de systèmes éducatifs qui encouragent l'égalité et l'inclusion, l'apprentissage de qualité, la flexibilité et l'innovation. Si l'UNESCO insiste avec la plus grande vigueur sur la réalisation de l'Éducation pour tous (EPT), son action en matière d'éducation va bien au-delà de cet objectif et prête explicitement attention à l'inclusion, à la cohésion et à la justice sociales, à l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi qu'au rôle crucial de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'objectif d'ensemble de la stratégie de l'UNESCO pour la seconde moitié de la DEDD est d'aider les États membres et autres parties prenantes à relever les défis globaux du développement durable aux niveaux régional, national et mondial par le biais de l'EDD, répondant ainsi à l'enjeu d'un apprentissage au service d'un monde plus viable. Avec cette stratégie globale visant à une mise en oeuvre accélérée et bien ciblée de la DEDD, l'UNESCO s'emploiera à aider la communauté internationale à atteindre les objectifs de la Décennie, tout en préparant la conférence de clôture de la Décennie qui se tiendra au Japon en 2014 et récapitulera les réalisations et les efforts de la DEDD. Une synthèse des résultats du processus de S&E et de la Décennie en général sera présentée à l'occasion de cette conférence.

1 Voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001849/184944f.pdf>.

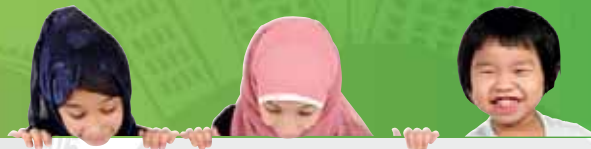
2 Voir le Chapitre 2 du Rapport mondial 2009 de S&E de la DEDD, <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001849/184944f.pdf>.

3 Voir également <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001841/184163f.pdf>.

STRATEGIE DE L'UNESCO

POUR LA SECONDE MOITIE DE LA DECENNIE

DE L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE CONTEXTE MONDIAL

La crise financière et économique mondiale⁴ a montré les faiblesses des modèles économiques dominants et, à cette occasion, a incité à remettre en question des postulats très répandus sur les modes de vie souhaitables, les modèles de développement et les valeurs personnelles. La soudaineté de la crise a été un choc pour ceux qui estimaient que la stabilité et la continuité allaient de soi. Les espoirs d'une reprise rapide se sont donc accompagnés du désir de solutions viables et à long terme et d'une durabilité plus solide, en particulier alors que se profilent d'autres crises en rapport avec le changement climatique, les catastrophes naturelles, l'alimentation et l'énergie.

L'éducation en général a été affectée par de multiples crises – non seulement en raison des menaces qui ont pesé sur les budgets, les flux d'aides et les possibilités d'apprentissage mais aussi sous l'angle des finalités mêmes de l'éducation. En effet, il s'est agi de savoir pour quel type de société et d'économie, et en fait pour quel type de futur, l'éducation devait préparer les apprenants, et comment elle devait répondre au changement des réalités autour de nous en même temps que préparer, et contribuer, à un avenir différent. Ces types de questions sont depuis longtemps des composantes importantes de l'éducation pour le développement durable (EDD), mais elles ont désormais, en 2010, acquis un caractère d'urgence et une pertinence nouvelle, ce qu'a bien exprimé la Déclaration de Bonn : « l'investissement dans l'éducation pour le développement durable (EDD) est un investissement dans l'avenir ».

Le système des Nations Unies pense qu'un autre type de futur émergera de la crise, sous la forme d'une « économie verte ». La Déclaration interinstitutionnelle du 25 juin 2009 sur « L'Économie verte, une mutation pour faire face aux crises multiples »⁵ stipule clairement que « la mutation vers l'économie verte requiert une éducation au développement durable ». En effet, pour mettre en place des économies vertes et construire des sociétés durables, il faut bien plus que des technologies propres. L'humanité ne parviendra pas à résoudre les problèmes auxquels elle est confrontée aujourd'hui si elle conserve les valeurs et approches qui ont engendré ces problèmes. Par conséquent, la communauté internationale doit concevoir les économies vertes comme des sociétés durables instaurant un équilibre entre différentes considérations d'ordre environnemental, sociétal, culturel et économique dans la quête d'une meilleure qualité de vie⁶. L'un des principaux avantages de la notion de développement durable est qu'avec ses fondements sociaux, économiques et environnementaux ainsi que ses dimensions culturelles et éthiques, elle permet de comprendre les défis mondiaux dans toute leur complexité.



⁴ Voir également les documents 35 C/INF.11, 35 C/INF.27 et 35 C/INF.33.

⁵ Voir <http://www.unep.ch/etb/pdf/2009%20statement%20deliver%20as%20one/Interagency%20Joint%20Statement%20FR.rev.1.pdf.pdf>.

⁶ Voir Forum UNESCO du Futur sur les thèmes « Vers une économie verte et des emplois verts »

(http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=46207&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) et « Répondre aux défis du changement climatique – La construction d'une société verte au niveau global » (http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=46713&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html).

Le changement climatique en est un exemple significatif : le débat dont il a fait l'objet ces dernières années s'est appuyé sur des données scientifiques concernant l'impact des activités humaines sur le réchauffement mondial et a mobilisé la communauté internationale autour de la question du changement climatique⁷ et du nombre croissant de catastrophes liées au climat. De Kyoto à Copenhague, ce problème est perçu par une grande majorité comme n'ayant pas uniquement des incidences sur l'environnement. Toutefois, sa complexité, ses multiples conséquences, son échelle planétaire et la nécessité d'une action au niveau local impliquent d'examiner le changement climatique à travers l'interface dynamique entre facteurs environnementaux, économiques, sociaux et culturels. En effet, le changement climatique, ses causes profondes (modèles de développement économique, industrialisation, urbanisation, modes de vie et de consommation, etc.), ses effets réels et prévus (raréfaction accrue des ressources, flux de réfugiés, etc.) ou les moyens de les atténuer (conventions internationales sur les émissions de carbone, écotaxes à l'échelon national, programmes de sensibilisation, etc.) ne sont pas qu'une simple question d'ordre environnemental. C'est pourquoi l'UNESCO prône l'EDD qu'elle considère comme le cadre le mieux adapté pour faire face, par l'éducation, aux questions liées au changement climatique.

Afin que l'éducation apporte une contribution plus efficace et plus visible à l'action internationale pour faire face au changement climatique, conformément au paragraphe 16 (g) de la Déclaration de Bonn, l'UNESCO met actuellement au point une initiative sur l'éducation au changement climatique en vue du développement durable destinée à renforcer et promouvoir un apprentissage actif ainsi que des moyens novateurs d'exposer la question du changement climatique, de sorte qu'elle prenne sens dans la vie quotidienne des individus, favorisant la transition d'une conscience passive à une préoccupation active et à un changement des comportements. Cette initiative a pour but d'aider les enfants et les jeunes à comprendre les effets du changement climatique, à y faire face et à s'y adapter, ainsi que de favoriser l'avènement d'une nouvelle génération de citoyens conscients du changement climatique, tout en encourageant les changements de mentalités et de comportements nécessaires pour engager la planète sur la voie d'un développement plus durable.

Cette initiative vise notamment à :

1. renforcer la capacité des États membres à assurer une éducation relative au changement climatique de qualité en mettant l'accent sur l'enseignement primaire et secondaire en ce qui concerne la réforme et la formulation des politiques, le réexamen et le renouvellement des programmes d'enseignement, ainsi que la formation des enseignants et autres personnels de l'éducation ;

⁷ Voir également la Stratégie de l'UNESCO : Faire face au changement climatique (<http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001627/162715f.pdf>) ; http://www.unesco.org/fr/educationfor-sustainable-development/dynamic-content-single-view/news/education_for_sustainable_development_vital_to_tackle_climate_change/back/12904/cHash/4f8062f5b5/, et Journée de l'éducation pour le développement durable à la 35e session de la Conférence générale (http://www.unesco.org/fr/education/dynamic-content-single-view/news/esd_day_at_unescos_general_conference/browse/1/back/9195/cHash/c8b38482f6/).



STRATEGIE DE L'UNESCO

POUR LA SECONDE MOITIE DE LA DECENNIE

DE L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



2. encourager et consolider les approches novatrices de l'enseignement pour intégrer à l'école une éducation au changement climatique de qualité en vue du développement durable par le biais de l'enseignement scientifique, de l'éducation au risque de catastrophes, de l'EFTP et du développement des compétences pour une économie verte, en dispensant des compétences adaptées à un environnement en pleine évolution et en adoptant des « approches globales de la scolarité » ;

3. sensibiliser au changement climatique et renforcer les programmes d'éducation non formelle grâce aux médias, à la création de réseaux et aux partenariats.

La DEDD doit être considérée dans le cadre plus large de l'agenda du développement. L'EDD est en effet une entreprise qui s'inscrit dans la durée et qui se prolongera bien au-delà de la Décennie. Alors que cette dernière arrivera à son terme en 2014, l'année 2015 sera décisive car elle marquera l'année du bilan pour le Cadre d'action de Hyogo⁸ et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)⁹. L'éducation en vue du développement durable est étroitement liée aux OMD 2 (éducation primaire), 7 (environnement durable) et 8 (partenariat mondial pour le développement) mais elle est également liée et contribue clairement à la réalisation de tous les autres OMD. L'EDD intéresse tous les contextes (environnemental, culturel, économique et sociopolitique) et offre un outil concret pour apporter une réponse, par l'éducation, aux défis mondiaux en matière de développement durable, en tenant compte des spécificités, enjeux et priorités de chaque région.

L'EDD oriente l'éducation vers une réponse efficace aux défis mondiaux actuels. Elle préconise par exemple le sens des responsabilités aux niveaux local et mondial, encourage la réflexion prospective et critique, intègre les savoirs traditionnels, favorise la reconnaissance de l'interdépendance mondiale et encourage la réflexion sur de nouveaux modes de vie qui associent bien-être, qualité de vie et respect de la nature et d'autrui. L'EDD est fondamentalement un agent de transformation. Le contexte actuel nous donne donc l'occasion d'améliorer les systèmes éducatifs en vue d'accroître la qualité et la pertinence de l'éducation dans un monde en mutation rapide.

DOMAINES D'ACTION STRATÉGIQUES

POUR LA SECONDE MOITIÉ DE LA DEDD (2010-2015)¹⁰

La DEDD intéresse chacun. Il appartient donc à chacun de contribuer, selon ses possibilités, à apporter des changements aux modes de pensée, valeurs, attitudes et comportements pour faire en sorte qu'ils aillent dans le sens du développement durable. À cette fin, l'UNESCO s'est engagée à servir, par l'éducation, de vecteur du changement pour mobiliser les États membres, les institutions du système des Nations Unies, les partenaires, les collectivités et les individus afin de promouvoir l'EDD et de mettre en oeuvre la Décennie.

⁸ Voir <http://www.unisdr.org/eng/hfa/hfa.htm>.

⁹ Voir <http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm>.

¹⁰ Voir également le document 35 C/54.





À partir des recommandations énoncées dans la résolution de la 35e session de la Conférence générale et la décision de la 182e session du Conseil exécutif, de vastes consultations internes et externes ont été organisées, y compris avec les comités et groupes d'experts consultatifs et techniques de la DEDD, comme les organisations membres du Comité de coordination interinstitutions sur la DEDD.

Issue d'un processus de consultation de parties prenantes multiples, cette stratégie globale a pour but d'assurer l'adhésion et l'engagement des secteurs de programme, des instituts et des bureaux hors Siège de l'UNESCO en vue d'une mise en oeuvre accélérée et bien ciblée de la Décennie, et d'appuyer les stratégies et structures¹¹ régionales et nationales de l'EDD actuellement en place. La stratégie prévoit un ensemble de priorités précises par lesquelles l'UNESCO traduira le savoir en action et encouragera une intégration plus poussée de l'EDD dans tous les types et cadres d'éducation à tous les niveaux. L'UNESCO s'emploie à créer un environnement favorable à la promotion de l'EDD et au développement de la capacité des États membres et autres parties prenantes et partenaires à promouvoir les objectifs de la Décennie, contribuant également ainsi à la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Grâce à l'éducation, l'UNESCO sera un vecteur du changement, suscitera des initiatives originales, proposera de nouvelles formes de coopération, diffusera les bonnes pratiques en matière d'EDD et mettra l'accent sur le renforcement des partenariats dans ce domaine, afin de mieux mobiliser et associer les principaux groupes de parties prenantes. La stratégie suscitera une coopération accrue avec les principales parties prenantes, notamment – mais pas seulement – les commissions nationales pour l'UNESCO, les jeunes, la société civile, dont les organisations féminines et confessionnelles, le secteur privé et les médias.

Les exemples de bonnes pratiques en matière d'EDD montrent que la mise en place de partenariats solides et efficaces, ainsi qu'une meilleure promotion de l'EDD dans l'enseignement scolaire et la coordination de la communauté scolaire, sont des facteurs de réussite permettant de promouvoir l'EDD. Une planification stratégique et minutieuse est toutefois nécessaire pour que ces partenariats portent leurs fruits. En particulier, rassembler et coordonner un large éventail de parties prenantes ayant des objectifs, intérêts et approches différents peut demander énormément de temps et des difficultés peuvent survenir si le rôle et les responsabilités de chacun ne sont pas clairement définis. L'un des éléments essentiels pour assurer une mise en oeuvre efficace de la DEDD consiste donc à mieux coopérer avec les différents acteurs tels que :

- les commissions nationales pour l'UNESCO, en les aidant à traiter les questions d'EDD, en encourageant la mise en place de mécanismes de coordination et en jouant un rôle essentiel dans les processus de suivi et d'évaluation de la DEDD ;

STRATEGIE DE L'UNESCO

POUR LA SECONDE MOITIE DE LA DECENNIE

DE L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



- les jeunes, en favorisant les initiatives et partenariats qui ouvrent des possibilités pour sélectionner, tester et mettre en application des idées et conceptions novatrices pilotées par des jeunes, en collaboration avec diverses organisations internationales, régionales et nationales de jeunesse et d'étudiants ;
- la société civile, notamment les organisations féminines et confessionnelles, en soutenant les communautés de pratique de l'EDD et l'échange d'expériences réussies en la matière ;
- les institutions du système des Nations Unies comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ONU-Habitat, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres, notamment par le biais du Comité de coordination interinstitutions sur la DEDD ;
- le secteur privé, en contribuant à la sensibilisation du personnel et aux programmes de communication, dans le cadre des activités de développement de carrière et de responsabilité sociale des entreprises ;
- les médias, en citant des exemples de réussite des événements, et des contacts dans le domaine de l'EDD pour encourager le débat et diffuser l'information auprès du grand public.

En 2010-2015, l'UNESCO concentrera ses efforts sur les quatre domaines d'action stratégiques ci-après :

A. Développer les synergies avec différentes initiatives en matière d'éducation et de développement et renforcer les partenariats entre parties prenantes de l'EDD

La mise en oeuvre d'un développement durable requiert un changement global des mentalités, des convictions et des comportements et c'est un domaine où l'éducation a un rôle décisif à jouer. En outre, le développement durable nécessite la mise en place de partenariats à tous les niveaux – local, national, régional et mondial – ce qui vaut certainement aussi pour l'éducation, où il est essentiel de créer des synergies entre les différentes initiatives (EPT, OMD, Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA), Initiative mondiale sur l'éducation et le VIH & SIDA (EDUSIDA), Cadre d'action de Hyogo, etc.) et de mettre à profit les compétences des institutions, fonds et programmes du système des Nations Unies. De plus, l'EDD a démontré sa pertinence pour des objectifs de développement plus larges, notamment les OMD. L'approche intégrée et systémique de l'EDD est particulièrement propice à la création et au renforcement de telles synergies.



Conformément à son rôle de catalyseur de la coopération internationale, l'UNESCO concentrera ses efforts sur :

- > sa position de chef de file et de coordonnatrice de la DEDD, en améliorant la coordination entre les institutions du système des Nations Unies et les organisations internationales et régionales pour la mise en oeuvre des stratégies et cadres régionaux et nationaux de la DEDD, en renforçant les synergies et en resserrant les liens avec d'autres décennies, initiatives mondiales et processus relatifs aux OMD, ainsi qu'en intégrant l'EDD dans les stratégies de l'Initiative « Unis dans l'action » et dans les activités liées aux OMD ;
- > le dialogue avec les gouvernements et d'autres acteurs essentiels pour faciliter les partenariats mondiaux et régionaux en encourageant la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud par la mise en place de réseaux plus efficaces et la promotion des efforts de coordination de l'EDD au niveau national, notamment en resserrant les liens entre les activités d'EDD et d'EPT ainsi qu'entre EDD et genre, moyens de subsistance durables, changement climatique, biodiversité et réduction des risques de catastrophe ;
- > l'intégration de l'EDD dans les programmes et instruments normatifs internationaux pertinents de l'UNESCO, en affinant encore les approches intersectorielles, en particulier par le biais de la plateforme intersectorielle sur l'EDD, et en resserrant les liens entre la DEDD et les principales conventions internationales relatives à la biodiversité, au changement climatique, à la désertification et à la diversité culturelle.

B. Développer et renforcer les capacités au service de l'EDD

La réorientation de l'éducation pour y intégrer les principes, valeurs et pratiques du développement durable doit non seulement se faire dans les institutions d'éducation formelle, mais également dans le cadre d'autres processus d'apprentissage et contextes sociaux. De plus, même si la mise en place d'une éducation qui donne aux individus les moyens de relever les grands défis du développement durable est un effort associant de multiples acteurs – une tâche pour l'ensemble de la société –, la responsabilité première en incombe aux pouvoirs publics. Pour soutenir cet effort, l'UNESCO reconnaît qu'il y a lieu de mettre en place des politiques adaptées et des programmes bien conçus. Le renforcement des aptitudes, compétences et connaissances professionnelles des enseignants et éducateurs, ainsi que la promotion d'une culture du suivi et de l'évaluation, sont des éléments essentiels à cet égard.

Conformément à sa fonction d'organisme de développement des capacités, l'UNESCO concentrera ses efforts sur :

- > le renforcement des capacités et l'aide à l'élaboration des politiques pour appuyer la mise en oeuvre de l'EDD au niveau national, en particulier dans l'éducation formelle, en menant ces actions en amont, en organisant des ateliers de formation pour les principales parties prenantes, en mettant à profit et en consolidant les réseaux existants en matière de capacités dans le domaine de l'EDD, notamment les réseaux de l'UNESCO tels que le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), en élaborant des outils/directives pour l'EDD, et en appuyant les études régionales sur l'intégration de l'EDD dans les politiques sectorielles, ainsi que la coopération interrégionale pour l'élaboration de politiques éducatives et d'une éducation de qualité grâce à l'EDD ;



STRATEGIE DE L'UNESCO

POUR LA SECONDE MOITIE DE LA DECENNIE

DE L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



- > la réorientation des programmes de formation des enseignants en appuyant et aidant les ministères de l'éducation et les établissements d'enseignement supérieur à analyser et revoir les programmes et cursus, en renforçant et appuyant les communautés de pratiques des professionnels afin d'adapter les outils au contexte local et en échangeant des points de vue sur les méthodes d'enseignement et d'apprentissage novatrices en matière d'EDD, notamment en vue de l'intégration de l'éducation relative au changement climatique ;
- > l'évaluation des progrès de l'EDD, en menant de nouvelles activités de renforcement des capacités de suivi et d'évaluation, en resserrant la coopération interrégionale et en poursuivant le suivi et l'évaluation qualitatifs et quantitatifs de la DEDD pour la Phase II (2010-2011) sur les processus et l'apprentissage pour l'EDD et pour la Phase III (2012-2015) sur l'impact et les résultats de la DEDD.

C. Élaborer, mettre en commun et appliquer les connaissances relatives à l'EDD

Le savoir est une composante essentielle de l'EDD. La promotion de la recherche, l'appui à la compréhension scientifique, ainsi que le partage et la diffusion de l'immense quantité de connaissances disponibles, y compris des savoirs traditionnels et autochtones, sont au cœur des activités de la DEDD. L'UNESCO apportera son soutien à l'élaboration de programmes nationaux de recherche et aidera à renforcer les capacités des établissements d'enseignement supérieur pour leur permettre d'entreprendre des activités de recherche et d'innovation en matière d'EDD.

Conformément à son rôle de laboratoire d'idées, l'UNESCO axera son action sur ce qui suit :

- > aider les établissements de recherche à produire des connaissances, partager de nouvelles approches et améliorer un dialogue fondé sur des données factuelles, en encourageant l'élaboration de programmes nationaux de recherche, les programmes, les initiatives, les bonnes pratiques et les consultations en matière de recherche, notamment dans des domaines comme l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), le changement climatique, l'éducation relative à l'eau et les partenariats public/privé ;
- > collecter et diffuser des informations sur les programmes, la recherche, les innovations, les bonnes pratiques et les outils en matière d'EDD, par divers moyens, notamment la série de publications sur la DEDD ;
- > mettre les compétences disponibles au sein des réseaux UNESCO au service de ses programmes dans le domaine de l'éducation (notamment les Chaires UNESCO, l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA), les Écoles associées de l'UNESCO et le Réseau MAB (Programme sur l'homme et la biosphère) de réserves de biosphère, etc.) afin de promouvoir, renforcer et diffuser les connaissances et l'apprentissage en matière d'EDD ; resserrer la coopération entre les plates-formes intersectorielles (EDD, changement climatique, situation de post-conflit et de postcatastrophe, petits États insulaires en développement (PEID), prospective et anticipation, enseignement scientifique).



D. Préconiser l'EDD et améliorer la connaissance et la compréhension de la durabilité

Le succès de la Décennie repose sur l'élaboration et le partage d'une vision commune de l'EDD, ainsi que sur une mobilisation en faveur de la DEDD, tant au niveau d'ensemble qu'en vue d'objectifs bien ciblés. La société civile, les médias et le secteur privé constituent des partenaires essentiels pour parvenir à une mobilisation de grande ampleur. Il est nécessaire d'accroître la visibilité et d'améliorer l'image de l'EDD, en particulier parmi les éducateurs, les décideurs et les jeunes, afin de faire mieux connaître les enjeux du développement durable et de susciter une plus vaste adhésion.

En tant que chef de file pour le chapitre 36 (Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation) d'Action 21, l'UNESCO s'attachera à :

- > mener une action de persuasion/plaidoyer pour accroître la visibilité de la Décennie grâce à l'information, la sensibilisation et la mobilisation du public, notamment des événements et des campagnes de sensibilisation, la formation de professionnels des médias et des activités de communication lors des événements internationaux et régionaux, en particulier concernant le changement climatique ;
- > souligner la pertinence de l'EDD face aux défis mondiaux de la durabilité en menant des activités de mobilisation autour d'événements et de thèmes clés, en mettant au point des outils de formation et de sensibilisation à l'intention de différents acteurs de l'éducation formelle, non formelle et informelle, en prêtant une attention particulière à l'éducation et à la protection de la petite enfance ainsi qu'aux filières d'apprentissage tout au long de la vie, et en rassemblant des informations sur la mise en oeuvre de la DEDD aux niveaux local et mondial ;
- > mobiliser davantage de fonds en faveur de l'EDD, grâce à l'échange d'informations sur les outils novateurs de mobilisation de ressources, à l'élaboration de stratégies de collecte de fonds et à l'identification de donateurs potentiels ;
- > plaider pour l'inscription de l'EDD à l'ordre du jour des réunions et conférences internationales, en soulignant la pertinence et l'importance de l'EDD au regard des questions pertinentes débattues, en participant aux événements clés consacrés à l'éducation et en faisant figurer l'EDD à l'ordre du jour des grands forums consacrés à l'éducation et au développement.

UN REGARD VERS L'AVENIR

Des informations sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la stratégie seront fournies dans les rapports de la Directrice générale sur l'exécution du programme adopté par la Conférence générale (EX/4) à chaque session du Conseil exécutif jusqu'à la fin de 2014, ainsi que dans des rapports d'étape spécifiques destinés aux sessions du Conseil exécutif de 2011 et 2013 précédant les 36e et 37e sessions de la Conférence générale.

L'un des moments clés, marquant la conclusion de la DEDD, sera la conférence de clôture de la Décennie, qui sera organisée conjointement par le Japon et l'UNESCO en 2014. Cette conférence sera l'occasion de faire le point sur les réalisations de la DEDD et d'étudier comment poursuivre à l'avenir l'action entamée avec ce mouvement mondial en faveur de l'éducation et de l'apprentissage pour la durabilité. En outre, un rapport faisant le bilan de la Décennie sera présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015.





STRATEGIE DE L'UNESCO
POUR LA SECONDE MOITIE DE LA DECENNIE
DE L'ÉDUCATION AU SERVICE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (DEDD, 2005-2014)

2010/ED/UNP/DESD/6